

Une place Mis-et-Thiennot



La plaque a été dévoilée en présence de la famille de Gabriel Thiennot, des enfants de l'école et d'un large public. Au centre, Mme Thiennot et, à droite, ses deux fils.

Malgré le temps qui passe, l'affaire Mis et Thiennot ne quitte pas la mémoire des gens qui les ont connus et, notamment, celle des membres du comité de soutien. En leur mémoire, des élus de plusieurs communes du département baptisent certains lieux des noms de ces deux personnes innocentes, aujourd'hui décédées sans avoir été réhabilitées.

Samedi dernier, la commune de Thenay a donné, à son tour, leurs noms à une place du bourg, celle qui se trouve dans la continuité du jardin public. *« Le conseil municipal a décidé de donner à cette place le nom de Mis et Thiennot. C'est une façon d'informer les jeunes générations de ce qui s'est passé, car depuis 1946 l'affaire Mis et Thiennot suscite toujours autant d'indignation, a rappelé Monique Mathé, maire. Ces deux personnes ont été victimes d'une lourde erreur judiciaire après des aveux extorqués après des violences innommables constituant des coupables idéaux sans aucun moyen de se défendre ».*

« Le combat continue. De plus en plus d'élus nous soutiennent, ce qui est très encourageant pour la suite des événements pour lesquels les autorités devraient enfin se poser des questions tout comme la magistrature », a martelé Léandre Boizeau.

Le président du comité de soutien Mis-et-Thiennot, devant un très large public et nombre de personnalités, une nouvelle fois n'a pas caché sa déception de voir que ces deux innocents restent condamnés au regard de la loi, malgré leur disparition, en 2003 pour Gabriel Thiennot et en 2009 pour Raymond Mis.